

Les groupes étrangers en France

En dix ans, 1,8 fois plus de salariés

Jean-William Angel et Virginie Régnier,
division Synthèse des statistiques d'entreprise, Insee

L'économie française est plus ouverte aux capitaux étrangers que celle de ses voisins : fin 2003, un salarié sur sept travaille dans une filiale de groupe étranger, hors secteur financier et administration. C'est davantage qu'en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas.

L'Union européenne et les États-Unis sont les premiers investisseurs étrangers en France : leurs filiales y emploient 90 % des 1,9 million de salariés travaillant dans des groupes étrangers. En dix ans ce nombre a été multiplié par 1,8. Cette croissance a été essentiellement externe : 9 000 sociétés sous contrôle français fin 1994 sont sous contrôle étranger fin 2003 ; elles emploient à cette date 900 000 salariés. Le tiers de ces sociétés étaient des filiales de groupes français en 1994.

La présence étrangère en France est d'abord industrielle : le secteur de l'industrie y compris l'énergie concentre la moitié des effectifs. C'est deux fois plus que dans l'ensemble des firmes françaises. Entre 1993 et 2003, les groupes étrangers ont élargi leur présence dans l'industrie en augmentant d'un tiers le nombre de leurs salariés dans ce secteur. Dans les services, où leur poids est encore faible, ils progressent beaucoup plus vite : sur la période, le nombre d'emplois sous contrôle étranger y a été multiplié par 3,7.

Au cours des dix dernières années, les groupes étrangers ont presque doublé leur présence dans l'Hexagone en termes d'effectifs. Fin 2003, leurs filiales emploient en France 1,9 million de personnes ; soit un salarié sur sept de l'économie française, hors secteur financier et administrations (Sources). Dix ans

plus tôt, elles employaient moins de 1,1 million de salariés (graphique 1).

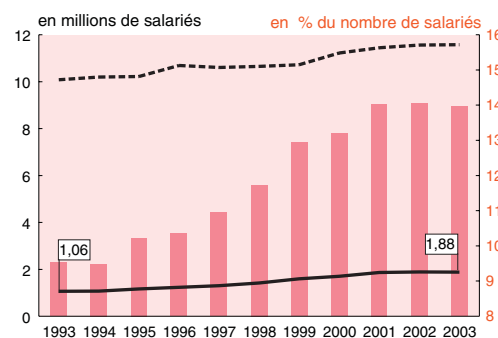
En France, l'appareil productif est davantage ouvert aux capitaux étrangers qu'en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas : au début des années 2000, un salarié sur dix de ces pays travaille dans une filiale non financière de groupe étranger. Aux États-Unis, la proportion est d'un sur vingt.

En France, la croissance des groupes étrangers s'effectue par acquisitions

Entre fin 1994 et fin 2003, le nombre de salariés travaillant dans une filiale de groupe étranger a été multiplié par 1,8. Dans le même temps, le nombre de filiales sous contrôle étranger a triplé. Parmi elles, les 2 500 filiales qui ont perduré sur cette période n'ont pratiquement pas contribué à cette croissance : elles ont conservé le même nombre de salariés, 650 000 (graphique 2).

La croissance est d'abord venue des 9 000 sociétés acquises après 1994. Elles emploient 900 000 salariés en 2003. Sept sur dix de ces sociétés étaient des entreprises

① En dix ans, le nombre de salariés des groupes étrangers en France a presque doublé



■ Poids des entreprises sous contrôle étranger dans l'ensemble des sociétés du secteur marchand (échelle de droite)

— Emploi dans des entreprises sous contrôle étranger (échelle de gauche)

--- Emploi dans des entreprises sous contrôle français (échelle de gauche)

Champ : sociétés non agricoles, non financières et hors éducation, santé et administrations. Hors personnels intérimaires (cf. Sources).

Sources : enquête LiFi, Suse, Insee ; Diane.

INSEE
PREMIERE



INSEE

françaises indépendantes fin 1994. Les autres étaient filiales d'un groupe français ; fin 2003, 500 000 salariés y travaillent. Il y a quelques années, une grande partie de la sidérurgie et de l'industrie du tabac françaises a été restructurée au niveau européen. De même, des chaînes de supermarchés, des enseignes de distribution de meubles, des sociétés de travail temporaire, de nettoyage, de restauration collective, de transport ou encore de fabrication de véhicules industriels sont passées sous contrôle étranger.

Les mouvements inverses sont bien plus faibles : 400 filiales étrangères fin 1994 sont indépendantes fin 2003, 650 sont passées dans le giron d'un groupe français.

Enfin, le bilan des créations et des cessations de filiales entre fin 1994 et fin 2003 y est excédentaire pour les groupes étrangers en France. Il correspond à 100 000 salariés et 4 800 filiales supplémentaires.

Des capitaux d'abord européens et américains, encore peu asiatiques

Les pays développés réalisent la quasi-totalité des investissements internationaux. Ils les réalisent essentiellement dans d'autres pays développés. Fin 2003, les groupes des pays de l'OCDE (Amérique du Nord, Europe, Japon et Corée) emploient 99 % des salariés de l'ensemble des groupes étrangers en France. Les groupes de l'Union européenne en emploient les deux tiers, hors secteur financier (*graphique 3*). Cette concentration traduit l'interpénétration des économies de la zone. Le premier partenaire commercial de la France, l'Allemagne, est aussi le premier investisseur européen en France par le nombre de filiales, 2 600, et d'emplois contrôlés, 280 000. Cependant, le premier investisseur dans l'Hexagone demeure les États-Unis : 430 000 personnes travaillent dans des groupes américains, soit presque un quart des emplois sous contrôle étranger.

La présence asiatique est essentiellement japonaise. En termes d'implantation en France, les sociétés de la deuxième économie du monde font à peu près jeu égal avec le Danemark, en employant 49 000 salariés contre

40 000 au pays nordique. Fin 2003, la Chine ne détient encore qu'une vingtaine de filiales en France, dans lesquelles travaillent 1100 personnes.

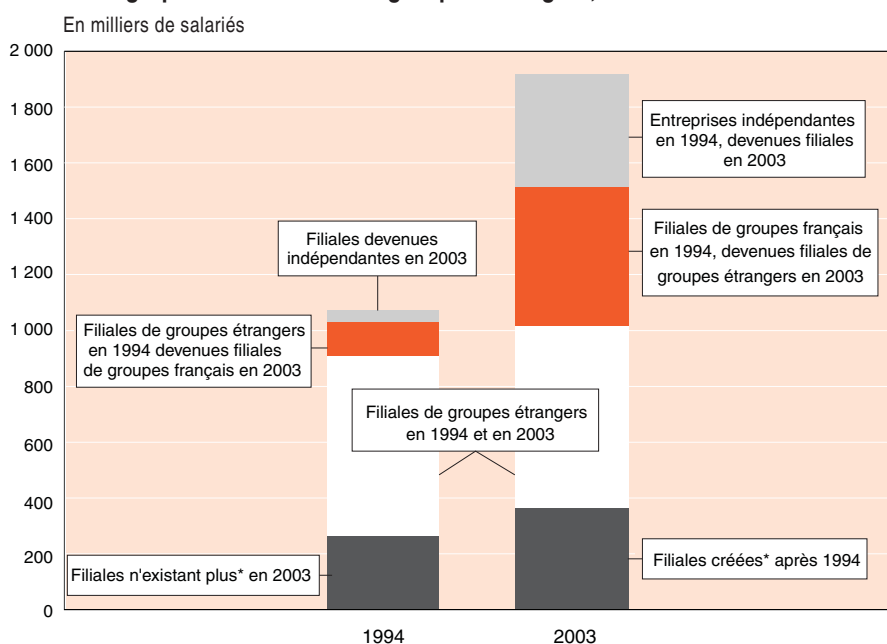
L'industrie, activité numéro un

L'industrie est au cœur des échanges commerciaux et de la mondialisation. Elle l'est aussi pour les implantations étrangères, majoritairement

industrielles dans tous les grands pays. En France, fin 2003, la moitié des salariés des groupes étrangers travaillent dans l'industrie (y c. énergie), soit un million d'emplois (*graphique 4*).

La présence en France des groupes industriels étrangers est le plus souvent une présence durable : sur les vingt plus grands groupes industriels implantés en France en 1985 (hors énergie), dix-huit sont toujours présents fin 2003.

② Démographie des filiales des groupes étrangers, en 1994 et 2003

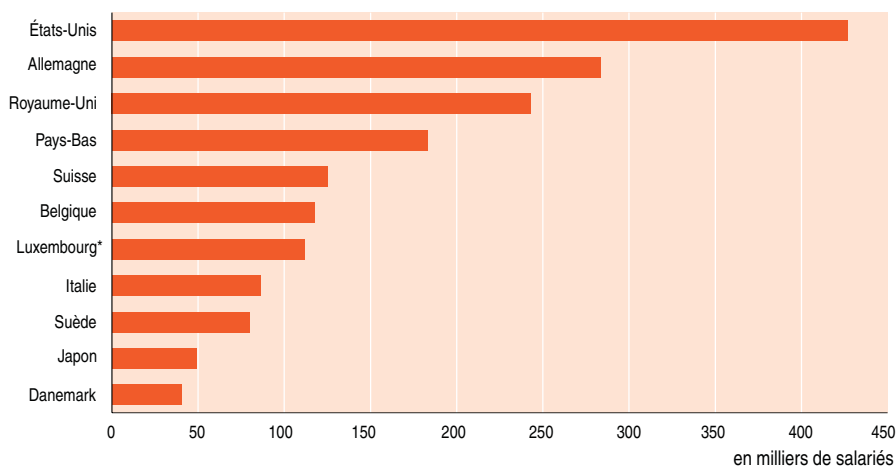


* Certaines cessations ou créations correspondent en fait à des sociétés restructurées sur la période : par exemple, si une société filialise entre fin 1994 et fin 2003 l'une de ses activités, la nouvelle entité sera comptée parmi les « sociétés créées ». Champ : sociétés non agricoles, non financières et hors éducation, santé et administrations. Hors personnels intérimaires (*cf. Sources*). Lecture : fin 2003, 400 000 salariés travaillent dans des filiales de groupes étrangers qui étaient fin 1994 des entreprises françaises indépendantes.

Sources : enquête LIFi, Suse, Insee ; Diane.

③ Des investisseurs proches... et américains

Les premiers pays d'origine des groupes étrangers en 2003



* Pour plusieurs raisons, notamment fiscales, le Luxembourg accueille nombre de holdings, têtes de groupes européens et internationaux pour lesquels il est difficile de déterminer le pays d'origine du capital (*cf. définitions*). C'est aussi le cas des Pays-Bas, dans une moindre mesure.

Champ : sociétés non agricoles, non financières et hors éducation, santé et administrations. Hors personnels intérimaires (*cf. Sources*).

Sources : enquête LIFi, Suse, Insee ; Diane.

Cette présence industrielle progresse : entre 1993 et 2003, le nombre de salariés des groupes étrangers en France a crû d'un tiers dans l'industrie. Conjugée à une relative stagnation du total de l'emploi industriel en France, la forte progression de la présence étrangère dans ce secteur se traduit aujourd'hui par une pénétration significative de l'industrie française par les groupes étrangers (25 % des effectifs). Néanmoins, la présence étrangère en France est moins industrielle aujourd'hui qu'auparavant : en 1993, les trois quarts des salariés des groupes

étrangers travaillaient dans l'industrie, contre 53 % seulement aujourd'hui.

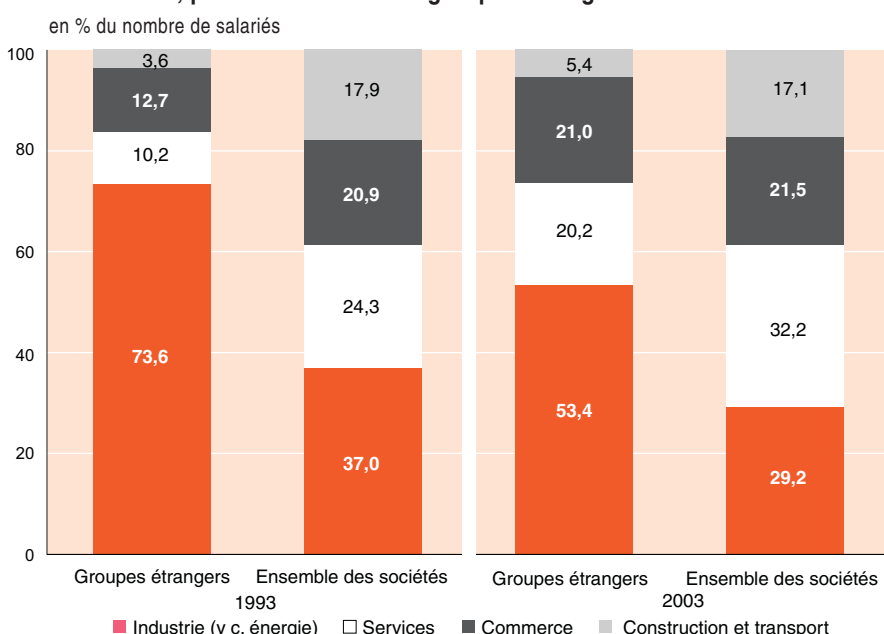
L'émergence des services

En effet, la présence étrangère en France s'est fortement accrue dans le secteur tertiaire. Depuis 1993, les emplois sous contrôle étranger ont été multipliés par 3,7 dans les services et 2,8 dans le commerce. Fin 2003, chacun de ces deux secteurs fait travailler près de 400 000 salariés. Cette progression correspond à deux mouvements simultanés,

l'un de croissance interne, l'autre de croissance externe : d'une part, les groupes industriels ont développé des filiales non industrielles qui pèsent aujourd'hui 15 % de leurs groupes contre 10 % il y a vingt ans ; d'autre part, le nombre d'acquisitions de sociétés commerciales et de services par des capitaux étrangers croît régulièrement.

En revanche, la construction et les transports restent encore l'apanage des sociétés nationales, comme dans tous les pays industrialisés. Dans les transports, l'ouverture récente à la concurrence des anciens monopoles publics pourrait, à l'avenir, se traduire par une présence étrangère accrue, comme c'est déjà le cas dans les télécommunications.

④ L'industrie, première activité des groupes étrangers en France

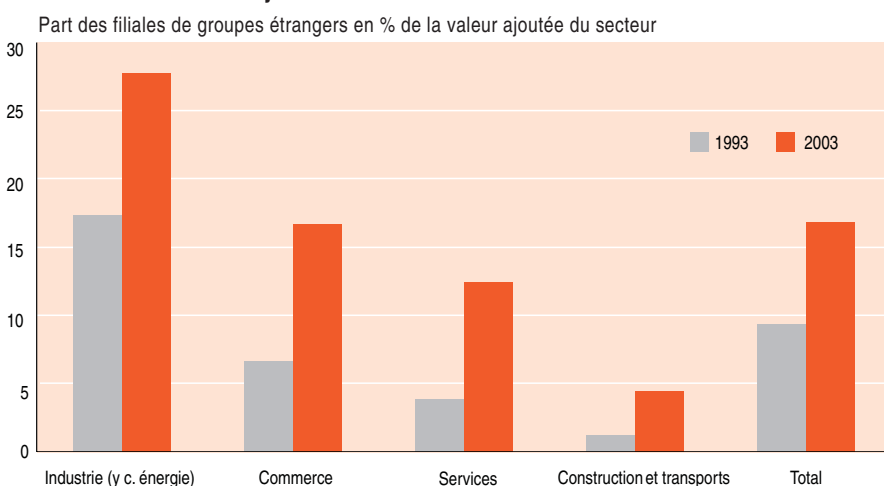


Lecture : fin 2003, parmi les salariés des filiales françaises de groupes étrangers, 53,4 % travaillent dans l'industrie (y compris énergie), contre 29,2 % dans l'ensemble des sociétés.

Champ : sociétés non agricoles, non financières. Hors personnels intérimaires (cf. Sources).

Sources : enquête LiFi, Suse, Insee ; Diane.

⑤ 28 % de la valeur ajoutée des sociétés industrielles



Champ : sociétés non agricoles, non financières. Hors personnels intérimaires (cf. Sources).

Sources : enquête LiFi, Suse, Insee ; Diane.

17 % de la valeur ajoutée totale

Fin 2003, les 17 900 filiales de groupes étrangers en France réalisent 17 % de la valeur ajoutée des quelque 2,6 millions de sociétés de l'ensemble du système productif (graphique 5). Dans les biens intermédiaires, ce poids est deux fois plus élevé ; inversement, il est inférieur à 5 % dans la construction.

Dans l'industrie (y c. énergie), la part de valeur ajoutée réalisée par les groupes étrangers en France atteint 28 %. Les groupes étrangers sont très présents, en France, dans la pharmacie-parfumerie, les équipements mécaniques, le bois-papier, la chimie et les composants électriques et électroniques. À l'inverse, ils sont peu implantés dans les industries du cuir et de l'habillement. L'existence de puissants opérateurs nationaux les tient également à l'écart de la production de gaz et d'électricité. En revanche, ils réalisent 22 % de la valeur ajoutée de la production de combustibles et de carburants.

Dans le commerce de gros, la présence des groupes étrangers est significative : ils réalisent 28 % de la valeur ajoutée. C'est dans les services que leur poids, encore faible, a le plus progressé. Depuis 1993, il a été multiplié par trois pour atteindre 12 % fin 2003. En particulier, les groupes étrangers réalisent 36 % de la valeur ajoutée des services opérationnels aux sociétés (sécurité, nettoyage, intérim, etc.). Ils sont en revanche peu présents dans l'immobilier et les services aux particuliers.

Des sociétés généralement de grande taille

En France, la taille moyenne d'une société est de 5 salariés. Celle des filiales de groupes étrangers est de 105 salariés (graphique 6). Un écart de cette ampleur n'est pas une exception française : il se retrouve dans tous les pays industrialisés et tient principalement au fait que la présence à l'étranger est, par nature, le fait de grands groupes internationaux. Au contraire, la plupart des sociétés françaises ne sont pas organisées en groupe et sont de petite taille : celles de moins de 20 salariés concentrent 30 % de l'emploi en France, alors qu'elles ne représentent que 2,5 % des emplois pour les groupes étrangers en France. Ces derniers concentrent, en revanche, 60 % de leurs salariés dans des sociétés de 100 à 2 000 personnes.

Mais toute comparaison avec les sociétés françaises demeure délicate. En effet, les groupes étudiés ne le sont qu'au travers de leur empreinte sur le territoire français. Leur taille, tout comme leur implantation sectorielle, ne peut alors se comparer directement avec celles des autres sociétés françaises, en particulier celles qui ne sont pas constituées en groupe. Ces dernières répondent en général à des logiques de création, de développement et de marché sans rapport avec celles des groupes internationaux.

Définitions

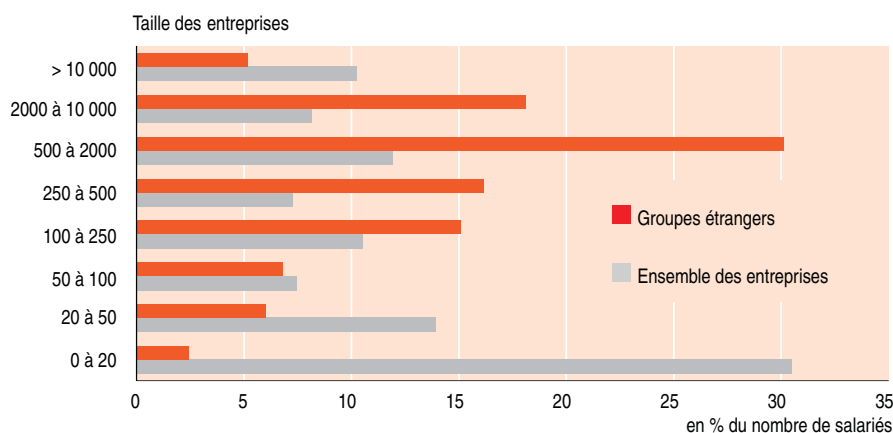
Groupe : ensemble de sociétés dépendant, directement ou indirectement, d'une même société appelée tête de groupe. Celle-ci n'est détenue majoritairement par aucune autre société, ni directement ni indirectement.

Le lien de dépendance entre deux sociétés est mesuré par la part des voix détenues en assemblée générale ordinaire. Lorsqu'une société détient plus de 50 % des voix en assemblée générale d'une autre société, on considère qu'elle la contrôle.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

⑥ Fin 2003, 30 % des salariés des groupes étrangers travaillent dans des sociétés de 500 à 2000 salariés



Champ : sociétés non agricoles, non financières. Hors personnels intérimaires (cf. Sources).

Sources : enquête LiFi, Suse, Insee ; Diane.

Filiales : sociétés contrôlées par une tête de groupe, directement ou indirectement.

Groupe étranger : par convention internationale, la nationalité d'un groupe doit correspondre au pays où est situé son centre de décision. La plupart du temps, celui-ci coïncide avec le siège social.

Cependant, la complexité de certaines organisations, en particulier de la structure de leur capital, et le manque d'information ne rendent pas toujours aisée la détermination de cette nationalité. C'est notamment le cas pour EADS qui, dans cette étude, est considéré par convention statistique comme français sur toute la période.

Sources

L'enquête Liaisons Financières (LiFi) vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Depuis 1980, elle recense les liaisons de détention de capital entre sociétés au 31 décembre de chaque année. Elle est complétée depuis 1999 et l'a été ponctuellement en 1994 par la base de données Diane, constituée à partir notamment des obligations de publicité légale auprès des greffes de tribunaux par la Coface SCRL et le bureau Van Dijk.

Suse : les données comptables

L'information sur les différentes variables économiques provient des déclarations fiscales de bénéfices industriels et commerciaux et de bénéfices non

commerciaux, enrichies par les enquêtes annuelles d'entreprises. Cet enrichissement est réalisé au sein de l'application Suse de l'Insee, qui traite chaque année les données de plus de deux millions d'entreprises.

Les **sociétés d'intérim** déclarent généralement parmi leurs **effectifs salariés** les personnels effectuant des missions d'intérim. Afin de ne pas gonfler artificiellement ce secteur, les effectifs **permanents** de ces sociétés ont été estimés grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS).

Bibliographie

Caractéristiques des entreprises sous contrôle étranger, Michaela Schneider, *Statistiques en Bref*, Thème 4 - 21/2004, Eurostat.

« Rétropolation de séries statistiques sur les groupes d'entreprises », Brigitte Gelein, *Document de travail*, à paraître, Insee.

« Les entreprises françaises des groupes vues à travers les enquêtes LiFi de 1980 à 1999 », Nicole Chabanas, *Document de travail*, février 2002, Insee.

« Les entreprises industrielles implantées en France selon l'origine du capital au 31 décembre 2003 », Sessi, sur www.industrie.gouv.fr
« L'attraction des investissements directs et des filiales étrangères dans la globalisation », Frédéric Boccara et Dominique Nivat, *Bulletin de la Banque de France*, n° 123, mars 2004.

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : PT
Code Sage IP061069
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2006

